

Bonne ou Excellente
initiative.

Note à Monsieur le Ministre

c/o D.C.A & S.G. à

l'avenir pour a) des raisons de principe & de procédure
b) des raisons d'efficacité.

CONCERNE: « Les Programmes de Soutien aux Initiatives Culturelles Décentralisées de
la Commission des Communautés Européennes »

êtes-vous
sûr ?
oui!
3

Nous sommes convaincus, à tort, que le domaine culturel est relégué à la seconde zone dans le cadre de la coopération et nous n'entreprenons pas grand chose pour faire des requêtes y relatives. Cependant des initiatives du genre sont menées un peu partout dans les pays nantis: en témoignent ces programmes de la commission des communautés européennes (en annexe).

Je tiens les informations de Madame Cécile KAYIREBWA qui est préoccupée par le lancement du Projet « Sauvegarde de la culture par la musique, la poésie et la danse » - au Rwanda bien entendu - et qui exploite son installation en Europe pour savoir ce qui se prépare pour sa patrie et partant pour le projet dont elle rêve tant. C'est ainsi que, par le biais d'une dame rwandaise qui travaille à la C.E.E., elle a pu obtenir les documents des « Programmes de Soutien aux Initiatives Culturelles Décentralisées ».

Cécile KAYIREBWA me fournit ^{les} renseignements suivants:

syntaxe!

1. Les financements des projets culturels sont en train d'être distribués par la C.E.E.
2. Un grand projet de REHABILITATION CULTURELLE AU RWANDA s'inscrit dans un financement à concurrence de ± 800.000.000 de francs rwandais dans un premier temps (pour deux ou 3 ans). (Vous lirez ses commentaires à la première page du document en annexe).

Ce qu'il faudrait faire (mes propositions):

Tout ce dont me parle Madame KAYIREBWA se prépare à notre insu. Il existe - certes - des gens qui suivent de près le dossier, qui accapareront la somme, en feront ce qu'ils voudront et nous jeteront des miettes à la fin pour justifier les montants. Il est vrai que quelques apprentis sorciers, pseudo-opérateurs culturels, font souvent fortune auprès des organismes comme l'UNESCO, l'UNICEF ou le PNUD, au nom du pays et au détriment de la collectivité.

↓
sans le sous-couvert ~~de~~ appui
institutionnel ? Sûr le aussi ?
ou n'informe personne
moins dans les rapports, ils
disent qu'ils ont aidé les Rwandais
et partant, le Rwanda

Pour éviter que les montants se dispersent dans de petits projets individuels dont l'exécution s'opère souvent loin du regard de ceux qui tiennent les rênes de la politique culturelle, il nous faudrait faire des prospections relatives à tout ce qui a trait à notre culture nationale.

Par conséquent, une autorité ou un représentant autorisé de notre Ministère (en l'occurrence un homme de culture) se munirait de tous les projets - tant du Ministère que ceux des privés (notamment celui de Cécile KAYIREBWA) - et effectuerait une mission à la C.E.E devant viser la négociation du financement des dits projets. Ainsi la communauté européenne signerait-elle des accords avec le Gouvernement rwandais et non avec des ONGS qui croient souvent à Kigali déjà! donnez des ex. penser à notre place. De tels lobbying devraient s'opérer en dépit de la confiance que l'une ou l'autre autorité de notre pays témoignerait aux organismes internationaux. J'ose deviner que les promesses de construction d'une salle de spectacles, promesses nous faites par l'UNESCO et le PNUD, émargeront sûrement du budget dont nos braves informatrices nous parlent. Si, en revanche, nous pouvions nous-mêmes gérer les fonds destinés à ntre Pays - et rien ne l'empêche - nous serions capables d'obtenir des résultats auxquels nous aspirons alors que, le cas échéant, nous risquons de nous contenter de la moitié du quart de ce qui était pourtant notre dû.

Fait à Kigali le 14/11/1997

Bernardin RUTAZIBWA.

**Chef du Folklore
au MIJESCAFOP.**

